

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Tourisme : vers la relance de l'écotourisme au Gabon

AN
Libreville/Gabon

LE complexe hôtelier Le Maisha a prêté son cadre au séminaire relatif aux attraits touristiques qu'offre l'Agence nationale des parcs nationaux (l'ANPN), particulièrement à la destination Gabon, pour le produit gorille. Deux jours durant, les experts de la question ont évoqué la reprise de l'écotourisme après la longue période d'accalmie marquée par la crise sanitaire due à la Covid-19.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire exécutif de l'ANPN Christian Tchemambela a

précisé que l'agence dont il a la charge "a décidé la reprise des observations des gorilles de l'Ouest et espère que cette espèce "emblématique" servira de "produit d'appel" pour relancer le tourisme". Cette relance, orientée vers la "Vision de gorilles de l'Ouest", est, selon les promoteurs, susceptible de hisser le Gabon au premier rang des destinations touristiques dans le Bassin du Congo.

L'ANPN a de ce fait pensé à organiser cette rencontre "autour de la gestion de ce produit en associant toutes les parties prenantes afin de mettre en place une plateforme organisationnelle pour assurer la vision des gorilles



Photo: DR

La "Vision de gorilles de l'Ouest" est ce produit qui va hisser le Gabon au 1er rang des destinations touristiques dans le Bassin du Congo.

Droit de la mer : le Gabon évalue ses acquis



Photo: SNN

Un aperçu de la rencontre de vendredi dernier.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

AXÉE sur le thème "Acquis et perspectives de la convention sur le droit de la mer, 40 ans après", la commémoration de cet événement a donné lieu, vendredi dernier, à l'organisation d'une conférence-débat à l'initiative de la Direction générale du droit de la mer du ministère des Affaires étrangères.

Pour les organisateurs, l'objectif de ce rendez-vous est d'outiller l'ensemble des participants, afin que les connaissances acquises

lors de ces travaux fassent l'objet de restitution au sein des administrations.

"La Convention de Montego Bay (Jamaïque) a pour but d'établir un ordre juridique pour les mers et les océans, la gestion équitable et efficace de leurs ressources ainsi que la protection et la préservation du milieu marin. La commémoration du 40e anniversaire est donc l'occasion qui nous est offerte d'interroger ladite convention en termes d'acquis et de perspectives dans notre pays", a indiqué la secrétaire générale du ministère des Affaires étrangères, Ginette Arondo Edzang.

de manière durable et efficace dans les forêts gabonaises", a insisté M. Tchemambela. Cette organisation porte, selon lui, sur les aspects techniques et des actions de marketing de cette relance, capable de mettre sur les marchés national et

international le produit de vision de gorilles.

Plusieurs recommandations ont été formulées à l'issue de ces travaux. Celles-ci seront fusionnées à celles de "l'Agatour qui s'occupe de la promotion du tourisme gabonais".

"Nous verrons ensemble comment être plus percutant pour que cette destination rapporte davantage à l'économie nationale", a conclu Christophe Ogombe, conseiller spécial du président de la République auprès de l'ANPN.

RGPL 2023 : 250 agents cartographes outillés

H.N.M
Libreville/Gabon

SOUICIEUX d'outiller les agents retenus pour participer à l'opération de recensement général de la population et des logements (RGPL) 2023, le ministère de l'Économie et de la Relance, via la Direction générale de la statistique (DGS), a organisé récemment une formation à l'endroit de plus de 250 jeunes. L'objectif de cette session est de doter les agents qui iront sur le terrain d'un certain nombre d'informations concernant cette opération. "Nous avons fait appel à des gens qui n'ont jamais fait de la cartographie numérique. Nous avons besoin des agents capables d'aller recueillir des informations auprès de la population pour des besoins de cartographie. Cette cartographie fera la liste



Photo: SNN

Une vue des participants.

de toutes les localités habitées sur le territoire national, ensuite nous aurons un travail à faire sur chaque assiette de découpage. Pour l'instant, nous sommes à cette phase, par la suite nous allons passer au dénombrement", a fait savoir le formateur, Dieudonné Paul Moudjigui.

En clair, il s'agit de mettre à

jour les données devant servir de base. "Dans la phase de dénombrement, nous allons affecter les agents recenseurs dans les secteurs que nous aurons recensés en 2023", a-t-il ajouté.

Après l'opération effectuée en 2013, celle de 2023 devrait permettre de mieux connaître le découpage du Gabon.